



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Enseignement a distance

Question écrite n° 2260

Texte de la question

M. Yves Coussain demande a M. le ministre de l'education nationale quelle suites il envisage de donner au rapport du professeur Olivier Duhamel sur le developpement de l'enseignement a distance.

Texte de la réponse

Les techniques actuelles de traitement de l'information et de communication sont en train de modifier profondement l'enseignement a distance. Cette evolution est deja tres sensible pour la gestion des publics qui s'adressent a ce type de formation ainsi que pour la production des medias et des supports mis a la disposition des eleves et des etudiants ; le CNED a cree sur le site du Futuroscope un centre d'accueil telephonique qui utilise une base de donnees relationnelle, pour informer les etudiants et proceder a leur inscription dans les delais les plus rapides possibles. L'etablissement a aussi developpe son propre serveur telematique comprenant de multiples services : messageries, bases de donnees, bases d'exercices, etc. L'informatique intervient aussi d'une maniere de plus en plus importante pour l'edition des documents imprimes. L'effort de modernisation technique porte aussi sur l'utilisation des reseaux : le CNED diffuse par satellite de nombreuses conferences qui s'adressent aux eleves des etablissements ainsi qu'a ses propres etudiants. L'etablissement experimente en outre l'utilisation de serveurs vocaux ainsi que celle des tele-fax pour favoriser la banalisation de ces nouvelles techniques dans l'enseignement a distance. Enfin, cette modernisation technique donne ses pleins effets en matiere d'enseignement universitaire : le CNED prepare par convention avec de nombreuses universites un grand nombre de diplomes.

Données clés

Auteur : [M. Coussain Yves](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2260

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 juin 1993, page 1611

Réponse publiée le : 26 juillet 1993, page 2232